

Compte rendu du CHSCT de Haute-Loire du 2 décembre 2019

**Il faudra bien répondre aux revendications:
Les réformes PEILLON—BLANQUER—DELEVOYE...
nuisent gravement à la santé des agents!!!
TOUS EN GREVE à partir du 5 décembre!**

Déclaration liminaire de la FNEC FP FO

Madame l'inspectrice d'académie, représentante du
Ministre,
Mesdames et messieurs

**Et bien ce sera donc la grève et même la grève à partir
du 5 décembre.**

Après le CHSCT M du 6 novembre et les larmes de
crocodile versées par le Ministre sur le triste sort de nos
collègues décédés, après le CHSCT D du 13 novembre,
nous aurions pu nous attendre à être entendus, à ce
que les revendications des collègues maintes fois
répétées soient prises en compte, à ce que le Ministre
marque au moins un temps mort pour évaluer ses
actions, prendre en compte les remarques, s'interroger
sur les réformes et les revendications portées.

Nous aurions pu nous attendre à ce que sur le plan
local, les arguments et les alertes lancés par les
organisations syndicales et les directeurs soient au
moins pris en compte.

Que nenni, au lieu de tout cela, c'est à une véritable
mascarade que l'on assiste aujourd'hui sur la question
de la direction d'école : un questionnaire dont on
connaît les réponses à l'avance, des espaces de paroles
avec les IEN, un groupe de travail, voilà les réponses
ministérielles.

Et pendant ce temps-là, sur le terrain, on continue de
charger la barque des directeurs, on retire des AESH, on
continue de détériorer l'accueil des enfants en
difficulté, on continue de menacer les écoles de
fermetures de classes, on continue d'accueillir des
enfants allophones sans répondre aux demandes des
collègues (comme à St Beauzire), bref on fait comme si
de rien n'était.

Il en va des revendications catégorielles comme des
revendications interprofessionnelles.

Le Président croit bon d'opposer les salariés entre eux,
répétant à l'envie que sa réforme des retraites serait celle
des régimes spéciaux et particuliers qui coûteraient cher
aux autres.

Le Président croit subtile de menacer les représentants
syndicaux au sujet des violences orchestrées dans les
manifestations.

Et bien la réponse des personnels de l'Education
Nationale avec ceux des transports, des usines, des
services, qu'elles soient petites ou grandes va être
cinglante.

**A partir du Jeudi 5 décembre 2019, c'est une grève
historique qui se prépare. Jamais autant d'écoles
n'auront été fermées. Jamais autant de collègues
n'auront participé aux réunions de préparation avec la
ferme intention de poursuivre le mouvement si le
Président, son premier Ministre et l'ensemble de son
gouvernement continuent de faire comme si de rien
n'était !**

Et les déclarations provocatrices du président ne
cacheront pas la vérité : la manifestation du 5 décembre
sera porteuse de toutes les revendications auxquelles le
gouvernement ne répond pas depuis des mois.

Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut entendre. Ce n'est
pourtant pas faute d'avoir averti.

**Et bien ce sera donc la GREVE et il faudra bien répondre
et en premier lieu retirer ce projet de retraite par points
qui n'a qu'un but repousser toujours plus l'âge de la
retraite et baisser le montant des pensions.**

Et bien ce sera la grève reconductible, jusqu'à ce qu'enfin
le Président et son gouvernement décident d'entendre
les revendications.

Qu'ils soient assurés de la détermination des personnels
et de la FNEC FP FORCE OUVRIERE à ne pas laisser passer
ces réformes réactionnaires et destructrices des
fondements même de notre République.

Inclusion systématique: l'insupportable est atteint

La délégation FO a demandé l'étude de très nombreuses situations. Toutes ont les mêmes caractéristiques. La politique dite de l'école inclusive « systématique » engendre des situations ingérables. De nombreux collègues sont épuisés, sont en arrêts maladies, se voient retirer ou refuser des AESH, ...

L'Inspectrice d'Académie s'est sans doute volontairement montré peu attentive aux situations évoquées (a parte, sms, désintérêt affiché). Aucune réponse sérieuse n'a été apporté, hormis l'interdiction faite d'isoler les enfants difficiles dans une tente au fond de la classe, comme cela avait été proposé à une collègue.

Par ailleurs FO s'est étonné des propos de certains IEN (Monistrol et Brioude en particuliers) qui s'autorisent à demander des explications aux collègues qui saisissent le syndicat.

Ne vous laissez pas impressionner, continuer de saisir le syndicat quand vous le jugez bon.

Situation particulière d'inclusion d'un enfant en fauteuil.

A Monistrol, l'école n'est pas aménagée et c'est l'AESH qui doit porter l'enfant pour se rendre en récréation. Il ne dispose pas d'un bureau particulier.

Réponse de l'IEN: pas d'aménagement possible car le site serait classé. Le bureau serait en commande.

Commentaire: pour l'administration l'inclusion c'est bien si ça ne coûte pas.

Problèmes de bâtiments:

Maternelle Retournac: Odeur de fioul dans la salle de sieste. Salle délocalisée et travaux programmés.

Ecole Jeanne d'Arc au PUY: Collègues ayant manipulé des tuiles amiantés. FO demande la rédaction d'une fiche d'exposition. Refus de l'IA

Collège Monistrol: Problèmes de fuites et radon. Pour l'ISST il faut des contre-mesures.

ACCIDENT DE SERVICE: Prise en charge des frais

FO a indiqué qu'il apparaît que l'administration n'applique pas la réglementation puisque l'ensemble des frais et honoraires médicaux liés aux accidents de service peuvent être pris en charge. Il semble que ce ne soit pas le cas.

L'IA a confirmé que le rectorat forfaitise certains soins. Pour FO c'est contraire aux textes. Vous êtes concernés, saisissez le syndicat.

« Il faudra apprendre à travailler différemment »

Seule réponse de l'Inspectrice d'académie à la dégradation sans précédent de nos conditions de travail.

Les dossiers déposés par FORCE OUVRIERE.

Ecole de Bas en basset: enfant très perturbateur. Conseil de l'IEN: mettre une tente au fond de la classe. Réponse de l'IA: interdit la tente, mais ne répond pas au problème des collègues.

Ecole de Retournac: Enfant de 3 ans en très grande difficulté. Pas de solution hormis la présence de la dame de la famille d'accueil dans la classe. La proposition de déscolarisation n'est pas retenue.

Ecole des Vastres: 3 enfants en très grandes difficultés. 2 arrêts maladie de collègues épuisés. Pas de solution proposée.

Ecole mat de Ste Florine: élève très perturbateur qui empêche le fonctionnement de la classe. Même le conseiller péda a reconnu la difficulté de faire classe. L'IEN avec la langue de bois qui la caractérise, accompagne la collègue. De qui se moque t-on?

Ecole de Bournoncle: Enfant en très grande difficulté. D'après l'IEN la situation est stabilisée. Mais à quel prix: 2 collègues sont en arrêt.

Ecole de Lempdes/Alagnon: 2 enfants très difficiles. Pas de réponse de l'administration.

Ecole de Paulhaguet:

Loi PEILLON et rythmes scolaires oblige, les élus de la COM-COM de Paulhaguet se croient tout permis. Ainsi décident-ils de ressortir du carton le projet de regroupement des 2 écoles de Paulhaguet sur un même site en zon inondable.

Ainsi décident-ils que le centre de loisirs sera installé dans les murs de l'école maternelle et ce sans convention et pour des enfants de 2 à 14 ans.

FO se félicite de l'attitude de l'IA qui a indiqué d'ores et déjà que le regroupement ne se ferait pas et qu'elle intervenait contre l'installation du centre de loisirs dans la maternelle.

La direction d'école

La FNEC FP FO s'est offusquée des « réponses » ministérielles et locales aux demandes des collègues directeurs.

- un questionnaire dont on connaît les réponses à l'avance
- Un groupe de paroles (où personne n'est allé d'ailleurs)
- Un groupe de travail pour avancer vers le statut de directeur rejeté de tous.
- Sur le plan local, on continue de demander aux collègues de remplir ONDE et le questionnaire socio professionnel, on continue d'exiger la rédaction des PPMS, on continue de supprimer des AESH
- Pire on rend responsables les collègues
- **On se fout de la figure des directeurs en leur « offrant » 1 jour de décharge d'ici février à prendre sur les**

Situation de Brioude « Jules Ferry » L'IEN veut rendre les collègues responsables!

Le collègue directeur épuisé est en arrêt. Aucune des remarques qu'il avait lui-même porté au CHSC T n'a fait l'objet d'une quelconque prise en compte.

Pire, à peine le CHSCT terminé, l'IA décidait de retirer un AESH à l'école. C'est dans ce contexte que l'IEN est venu tenir 2 réunions pour désigner un « directeur intérimaire ».

Devant les réticences des collègues, celle-ci a osé leur faire porter la responsabilité de l'état de santé du collègue directeur.

Outré les collègues ont immédiatement saisi le CHSCT en proposant:
Le retour à 2 écoles séparées, une décharge complète pour le directeur, le maintien du dispositif CP allégé, le maintien du nombre d'AESH.

Madame l'IEN est restée droite dans ses bottes. Interpelée par le syndicat, elle a démenti les propos. Les collègues auraient mal compris.

L'IA n'a voulu aborder aucun des points et propositions des collègues.

Pour FO il faut arrêter de prendre les personnels pour des imbéciles et au plus vite! Combien faudra t-il de Christine RENON?

La situation dans les collèges

FORCE OUVRIERE dénonce:

L'IA sous prétexte d'une autre réunion a bâclé le traitement des dossiers sur les collèges en quelques minutes.

Mépris des personnels et de leurs représentants ou stratégie pour ne pas répondre: les 2 sans doute.

L'IA ne répond à rien et renvoie au CTSD. Elle indique qu'il ne faut pas s'attendre à une amélioration de la dotation et donc qu'elle s'apprête à revoir à la hausse les seuils de 30 élèves par classe.

Collège de Craponne:

Après plusieurs signalements concernant des dysfonctionnement avec le service de restauration, l'IA a indiqué qu'elle avait saisi la collectivité.

Collège du Monastier: 2 classes de 6ème et de 4ème avec 31 élèves, sans compter les élèves inclus et AESH. Des problèmes de sécurité rendent les conditions de travail insupportables. FO a également soulevé les problèmes de sécurité. FO a obtenu que la visite programmée et non réalisée en septembre ait lieu.

Collège de SAUGUES: FO a défendu la situation de la collègue de musique qui doit enseigner devant 35 élèves. En cause la fusion de la 6ème et de la 5ème. Problème de sécurité et d'exercice pour la collègue.

Collège de Brives Charensac: là aussi des effectifs très chargés en 6ème et 4ème aboutissent à des conditions de travail et d'exercice très difficiles. Problèmes de sécurité dans les salles d classes également.

Collège de St Didier en Velay: 152 élèves pour 5 classes, effectifs à 31 voire 32 avec les AESH. Problèmes de sécurité également.

Collège d'Allègre: effectifs chargés et inclusion d'un élève autiste sans accompagnement AESH conditions de travail extrêmement difficiles.

Intempéries

Pour FO si les routes sont dangereuses pour les élèves alors elles le sont pour les personnels.

La FNEC FP FO est intervenue sur l'absence de consignes aux personnels quant à la circulation en cas d'intempéries et de neige. Elle a déposé l'avis suivant qui a été adopté à l'unanimité: **4 FO 2 FSU et 1UNSA.**

Le CHSCT D de Haute Loire rappelle que le code du travail dans son article L. 4121-1 tout comme l'article 2-1 du décret confie la responsabilité de la santé et de la sécurité des agents à l'employeur.

Dès lors concernant la neige, considérant que si des consignes de circulation pour l'interdiction des transports scolaires sont données, alors il ne saurait en être autrement pour les personnels amenés à se déplacer sur ces mêmes routes.

Le CHSCT D demande donc que des consignes claires et en ce sens leur soient données lors des épisodes neigeux.

Concernant la canicule, le CHSCT D réaffirme que c'est à l'employeur de prendre les dispositions pour que les propriétaires des locaux adaptent ceux-ci afin de les rendre compatibles avec l'accueil des personnels et d'élèves, dans le respect des dispositions du code du travail. En cas d'impossibilité, il demande que les établissements et services soient fermés.



Rapport de l'Inspecteur Santé et sécurité au travail

L'ISST est un inspecteur du travail sans pouvoir coercitif. Son action auprès du recteur est donc très relative. Il se contente de recommandations qui n'ont souvent que peu d'effets.

L'administration le laisse souvent répondre à sa place et c'est regrettable, car son indépendance à l'égard de l'employeur n'est dès lors plus garantie.

Médecine de prévention

Le médecin du rectorat a présenté son rapport. Celui-ci comprend 342 visites dans le département mais plus que 40 dans le cas des visites systématiques obligatoires. Bien entendu c'est le manque de médecin qu'il faut pointer et la volonté de l'administration de détruire la médecine de prévention.

La FNEC FP FO a donc déposé l'avis suivant:

Avis Médecine de prévention

Le CHSCT D se félicite du recrutement d'un nouveau médecin de prévention et d'un infirmier du travail sur l'académie.

Il salue le travail de des personnels médicaux dans les conditions difficiles créées par l'administration.

Il constate que le bilan de la médecine de prévention présente une réduction très importante du nombre de visites médicales systématiques obligatoires (cf article 24 du décret 82-453 modifié).

Le CHSCT D s'oppose à la révision par le Ministère de la fonction publique du décret précité et du projet d'alignement de celui-ci sur les dispositions de la loi travail et des ordonnances Macron qui visent à détruire la médecine du travail en substituant aux visites médicales obligatoires des entretiens infirmiers.

Il dénonce également les intentions qui visent à instaurer des secrétariats des médecins communs avec d'autres services, RH notamment, remettant en cause le secret médical.

Il dénonce également le recours à la télémédecine.

Enfin, il dénonce dans l'académie et le département, la mise en œuvre par anticipation de cette réforme avec la substitution d'un entretien, infirmier à la visite médicale obligatoire.

Il vous demande d'appliquer la réglementation en vigueur sur les visites médicales obligatoires, de convoquer les agents sur le temps de travail aux visites quinquennales ou annuelles selon la situation des agents.